

Problèmes sur bus 818 ce matin

messages

Quentin Le Masne <quentin.le-masne@merckgroup.com>
: "info@alsabusgex.com" <info@alsabusgex.com>

20 décembre 2019 à 18:1

Bonjour,

J'ai pris le bus 818 ce matin à 8h34 à Divonne direction Terre Bonne et je voulais vous faire remarquer qu'il est important de rappeler au chauffeur concerné qu'il est très dangereux :
- de feuilleter le catalogue des horaires et de le montrer aux passagers tout en conduisant
- de passer son temps à consulter ses messages sur son téléphone portable tout en conduisant

Merci d'avance,

—
Quentin Le Masne
Merck Healthcare - Connected Health & Devices

This message and any attachment are confidential and may be privileged or otherwise protected from disclosure. If you are not the intended recipient, you must not copy this message or attachment or disclose the contents to any other person. If you have received this transmission in error, please notify the sender immediately and delete the message and any attachment from your system. Merck KGaA, Darmstadt, Germany and any of its subsidiaries do not accept liability for any omissions or errors in this message which may arise as a result of E-Mail-transmission or for damages resulting from any unauthorized changes of the content of this message and any attachment thereto. Merck KGaA, Darmstadt, Germany and any of its subsidiaries do not guarantee that this message is free of viruses and does not accept liability for any damages caused by any virus transmitted therewith.

Click <http://www.merckgroup.com/disclaimer> to access the German, French, Spanish and Portuguese versions of this disclaimer.

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: Quentin Le Masne <quentin.le-masne@merckgroup.com>
:ci : LUIS ALVAREZ-NAVA CASTAÑO <lalvarez@alsa.com>, ADIL INIA AZZOUZ <iazzouz@alsa.com>

20 décembre 2019 à

Cher Monsieur Le Masne,

Merci pour votre message et alerte qui sont importants pour ABG.
Effectivement, ces faits sont contraires aux règles de bases de sécurité ainsi qu'à nos propres règles internes encore plus restrictives.
Le nécessaire vient d'être fait pour lui rappeler ses obligations et devoirs en terme de sécurité et procédures internes.

Nous vous prions d'agréer Monsieur nos salutations distinguées et vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Frédéric Poncet

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

SLO

arif coppet-Gex

messages

jacqueline lodjima <jacquelinelodjima@gmail.com>
: info@alsabusgex.com

28 décembre 2019 à 07:5

Bonjour,

C est une blague vos nouveaux tarifs?? Vous triplez les prix actuels mais vous êtes complètement fous!!!!

C est inadmissible surtout que la qualité des bus est plus médiocre qu avant!!!

C est une honte et je vais demander aux autres passagers de se plaindre également face à cette situation inadmissible.

ABE

30 décembre 2019 à 13:0

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: jacqueline lodjima <jacquelinelodjima@gmail.com>

Chère Madame,

Merci pour votre retour d'expérience concernant la ligne 814 (Gex- Coppet)
Nous souhaiterions apporter des éléments de réponse aux deux sujets abordés.

ABG exploite les lignes 814-818 depuis le 15 décembre dernier dans le cadre d'un contrat avec les collectivités locales.

Au travers de ce contrat, l'autorité déléguée définit les règles tarifaires (prix) et opérationnelles (horaires, cadences...) qui s'impose à ABG. Nous ne disposons donc d'aucune marge de manœuvre sur le sujet des tarifs, si ce n'est de faire suivre vos commentaires.

Nous pouvons cependant apporter différents éléments de réponse.

Dans le cas présent, l'arrivée du Léman Express, les modifications de zones avec la création d'une zone 250 pour le pays de Gex (Zone 90 s'arrêtant désormais à la douane Divonne les bains), les modifications tarifaires sur le territoire de "Terre Sainte", l'ensemble a nécessité une adaptation des tarifs.

Pour les déplacements internes à la Zone 250 , la création d'un titre de transport au tarif unique de 1€40.

Pour les déplacements internes à la communauté tarifaire vaudoise (Mobilis), des tarifs qui restent identiques de 3.00 CHF à 3.70 CHF en fonction du nombre de zones. mais surtout qui ne couvre plus la partie française jusqu'à Gex .

Enfin pour les déplacements transfrontaliers des tarifs qui sont désormais calculés - non plus sur l'addition des zones comme par le passé- mais par l'addition de kilomètres parcourus par l'usager!

Ce calcul est régi dans son intégralité par le Service Direct Suisse (<https://www.allianceswisspass.ch/fr>).

Et dans le cadre réglementaire, les délais imposés pour modifier les tarifs sont de 6 mois minimum.

Dans le cas présent nous travaillons donc avec des grilles de tarifs transfrontalières mises en place**par l'ancien exploitant.**

En totale transparence vous trouverez ci-dessous des articles de presse traitant du sujet, preuve des démarches en cours.

<http://www.lepaygessien.fr/3306/article/2019-12-28/pays-de-gex-demarrage-mitige-pour-la-nouvelle-ligne-de-bus-818>

<https://m.tdg.ch/articles/18859787>

<https://www.ledauphine.com/edition-genevois-chablais-bellegarde-pays-de-gex/2019/12/14/transport-publics-lignes-nouvelles-et-cadences-ameliorees-des-ce-dimanche-15>

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

5LOX

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

Cependant ce qui précède ne doit pas nous dédouaner de la qualité de service que les passagers sont en droit d'exiger.

"Que la que la qualité des bus soit plus médiocre qu'avant", nous ne pouvons répondre à cette comparaison.

Nous pouvons cependant vous assurer que la "médiocrité" ne fait pas partie de nos standards opérationnels, et que si amélioration il doit y avoir, il y aura.

Pour les véhicules mis en service au 15 décembre dernier, tous sont NEUFS (Mercedes Citaro Hybrid) garantissant un niveau de sécurité maximum et respectueux de l'environnement.

Nous avons encore quelques aménagements intérieur à effectuer début janvier sur "l'information voyageur" à bord (acoustique et visuelle), et nous excusons de ce retard.

Concernant notre personnel de conduite, tous nos conducteurs ont suivi une formation globale la semaine précédant le début d'activité, mais il n'est pas impossible que nous ayons encore des ajustements à effectuer à la rentrée, liés notamment aux conditions de circulation changeante pendant les heures de pointes, générant ainsi des retards.

Bien entendu si votre jugement qualitatif se révèle être en rapport avec une mauvaise expérience précise à bord d'un de nos véhicules, n'hésitez pas à nous transmettre les informations (Jours, heure du service, copie du titre de transport...) afin que nous puissions contrôler et vous apporter une réponse objective.

Nous espérons avoir répondu à votre demande et restons bien entendu à votre entière disposition.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien à vous.

Frédéric PONCET

[Texte des messages précédents masqué]

30 décembre 2019 à 13:1

jacqueline lodjima <jacquinelodjima@gmail.com>

: INFO INFO <info@alsabusgex.com>

10€40!!! Vous vous rendez compte de la folie??? Contre a peine 3 euros avant. C est plus cher que le train en suisse pour faire le voyage de Genève à Gland!!!

Dieu merci j ai plus pour longtemps a utiliser vos services. Je vais malheureusement utiliser une voiture à ce prix la.

Pour vos conducteurs vous aurez vous-même les plaintes. On est déjà 3 à avoir subi le mauvais comportement d un.

Mais malgré la magnifique rédaction de votre email est une telle tarification c est une honte. Et y a pas 6 mois d adaptation vu que j ai payé 10€40 pour 1 TRAJET!!!

HONTE A VOUS

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]

alsa.es



Antes de imprimir este correo electrónico, piense bien si es necesario hacerlo: El medio ambiente es cuestión de todos.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

5LOW

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

Este mensaje es confidencial y secreto y puede contener información privilegiada, estando dirigido exclusivamente a sus destinatarios. Si por un error ha recibido este mensaje no siendo su destinatario, por favor, notifique al remitente y bórrelo o destrúyalo de su sistema. Asimismo está prohibida su copia, distribución, almacenamiento, reproducción y utilización, siendo responsable por las infracciones legales que puedan cometerse por su uso no autorizado. El emisor no se hace responsable de las consecuencias derivadas de la manipulación del contenido de este mensaje o de un uso ilícito del mismo, pudiendo reclamar ante los organismos oficiales las responsabilidades que correspondan.

30 décembre 2019 à 15:3

VFO INFO <info@alsabusgex.com>
: jacqueline lodjima <jacquinelodjima@gmail.com>

Madame,

Nous comprenons votre point de vue concernant les tarifs. Malheureusement comme expliqué nous n'avons aucune possibilité d'influencer sur ce sujet. Pour éclaircir un point, les tarifs pratiqués actuellement ont été présentés à CH-direct en **décembre 2018 par l'entreprise qui exploitait les lignes à cette période là**, validés en **juin 2019 dans le cadre du "service direct"**, pour une mise en application en **décembre 2019..par ABG**. Avec aucune possibilité de les modifier car toutes les offres CFF sont désormais calculés sur cette base là. Pour clore le thème des tarifs, si les services étaient actuellement assuré par l'ancien exploitant, vous auriez également à payer le billet unitaire au prix pratiqué par ABG aujourd'hui.

Excepté si vous disposez d'un abonnement général - ou 1/2 tarif (qui sont valables sur nos lignes selon les conditions CFF), si vous devez voyager de manière régulière en combinant bus + train, avez-vous consulté les "abonnements de parcours" CFF? Ils peuvent s'avérer nettement plus avantageux et répondre à votre attente.

Enfin pour ce qui est du comportement de nos conducteurs, ils ne faut pas hésiter à nous faire part de tous problèmes rencontrés. ABG attend de son personnel de conduite la même qualité de prestation que vous êtes en droit d'exiger de leur part. Donc n'hésitez pas à revenir vers nous en apportant les précision nécessaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

Frédéric PONCET

[Texte des messages précédents masqué]

30 décembre 2019 à 16:1

icqueline lodjima <jacquinelodjima@gmail.com>
: INFO INFO <info@alsabusgex.com>

Non merci. Je préfère m acheter une voiture que de payer un tarif malhonnête. (Et j ai fait circuler l info... au vu des réactions bonne chance pour la suite).

Au revoir

[Texte des messages précédents masqué]

VFO INFO <info@alsabusgex.com>
: jacqueline lodjima <jacquinelodjima@gmail.com>

Nous regrettons votre choix, mais ne pouvons que le respecter.

Salutations les meilleures

Frédéric Poncet

[Texte des messages précédents masqué]

Envoyé en préfecture le 24/01/2022
Reçu en préfecture le 24/01/2022
Affiché le
ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

5LOW

30 décembre 2019 à 16:4

rajete du bus 814

messages

niela Yankov <aniela.yankov@bluewin.ch>
: info@alsabusgex.com

23 décembre 2019 à 19:5

Bonsoir, je vous contacte pour vous informer de certains soucis que j'ai pu observer durant mes trajets sur cette ligne depuis le 15 décembre 2019.

Tout d'abord, ces derniers jours, j'ai pu constater que le bus 814 n'était jamais à l'heure, soit trop en avance soit trop en retard.

L'avance était souvent de 3-4 minutes ce qui est énorme, selon moi. Cela ne m'a pas porté préjudice mais à d'autres passagers oui.

Une passagère a fait remarquer au conducteur que le bus devait passer à 18 :20 à Chavannes-de-Bogis, Champs-blancs et celui-ci lui a rétorqué qu'il n'était pas au courant et qu'il allait revoir ses horaires.

Sachant que ceux-ci n'ont pas beaucoup changé je trouve ça un peu étrange...

Ensuite, concernant les retards, pour la première fois, il y a quelques jours, le bus n'était pas à la gare de Coppet à 18 :35, il est arrivé une dizaine de minutes plus tard.

Et aujourd'hui, le bus est arrivé avec plus de dix minutes de retard à Chavannes-de-Bogis, la Sallivaz, à cause d'un contrôle. Sans oublier que par la suite le même bus a eu un accident avec une autre voiture...

Je conçois bien que des contrôles doivent être effectués à la douane mais il ne faut pas oublier que ce bus mène à une gare et que par conséquent, il y a des correspondances que les passagers ne peuvent pas manquer.

De plus, il n'y a pas d'abri à l'arrêt Chavannes-de-Bogis, la Sallivaz et donc en cas d'intempéries, s'il y a un retard non annoncé, les personnes qui attendent se ramassent toutes sous la pluie.

Pour en finir avec mon histoire, je suis descendue du bus pour poursuivre mon chemin à pieds pour ne pas rater une deuxième fois ma correspondance, car oui, le contrôle effectué précédemment à la douane et l'accident mentionné m'ont empêchée de prendre mon train à temps.

J'espère que ce rapport pourra vous aider à améliorer vos services et je vous souhaite d'excellente fêtes de fin d'année.

Cordialement, Inès-Joyce Yankov.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

INFO INFO <info@alsabusgex.com>

À johanna ▾

Chère Madame,

Merci pour votre message.

Nous nous excusons de notre délai de réponse ainsi que des désagréments causés le 23 décembre dernier.

Effectivement, ce jour là il y a eu une accumulation d'incidents (techniques & accrochage) qui ont fait que la qualité du service fourni ne correspondait pas au service que vous êtes en droit d'exiger de notre part.

Afin de pouvoir apporter une réponse commerciale à votre message, pouvez vous nous indiquer à quel arrêt vous avez pris le bus?, ainsi que le type de titre de transport utilisé. (Pour les billets unitaires une copie -scan -du billet est généralement nécessaire).

Concernant le respect des horaires, **il est très clair qu'aucun bus ne doit passer en avance**, y compris si les conditions de circulation sont excellentes. Les conducteurs doivent être en mesure de réguler leur vitesse (voir l'heure de départ de Divonne) de manière à passer à l'heure. Nous leur avons rappelé cette règle de base qu'ils n'ont d'autre choix que de respecter. Sur ce sujet là n'hésitez pas à revenir vers nous si vous constatez des soucis. Pour les retards liés aux conditions d'exploitations (circulation, contrôle en douanes...), ils sont difficiles à anticiper. A titre d'exemple le 16 décembre dernier, nous bus ont été immobilisés en douane de Chavannes durant...2H00...généralant ainsi une rupture totale de nos services pendant cette période.

Même si il s'agissait d'une situation particulière, il est important que l'information circule auprès de nos usagers. Nous travaillons actuellement sur un système qui devrait permettre aux usagers d'avoir l'information en "quasi temps réel" de la position du bus. Il nous reste à ce sujet encore quelques contraintes techniques à régler mais espérons une issue rapide.

Nous vous réitérons nos excuses et dans l'attente de votre retour concernant les précisions de votre déplacement du 23 décembre dernier, nous restons à votre entière disposition.

Bien à vous.

Frédéric PONCET

[Texte des messages précédents masqué]

16:40 (il y a 2 minutes)



Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

SLOW

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

Réclamation

messages

30 décembre 2019 à 09:0

Johanna katsuraki <johannakatsuraki@hotmail.fr>
: "info@alsabusgex.com" <info@alsabusgex.com>

Bonjour, le 23/12/2019 vers 16h20, j'ai pris le bus 814 pour aller à la gare de Coppet, en retard de 20 minutes (et ce n'est pas la première fois de puis le 15 décembre) et après le chauffeur à causé un accident sur la route. Sachant que les passagers ont dû aller à la gare à pied pour prendre le train.

30 décembre 2019 à 16:4

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: Johanna katsuraki <johannakatsuraki@hotmail.fr>

Chère Madame,

Merci pour votre message.

Nous nous excusons des désagréments causés le 23 décembre dernier.

Effectivement, ce jour là il y a eu une accumulation d'incidents (techniques & accrochage) qui ont fait que la qualité du service fourni ne correspondait pas au service que vous êtes en droit d'exiger de notre part.

Afin de pouvoir apporter une réponse commerciale à votre message, pouvez vous nous indiquer à quel arrêt vous avez pris le bus?, ainsi que le type de titre de transport utilisé. (Pour les billets unitaires une copie -scan -du billet est généralement nécessaire)

Enfin pour les retards liés aux conditions d'exploitations (circulation, contrôle en douanes...), nous travaillons actuellement sur un système qui devrait permettre aux usagers d'avoir l'information en "quasi temps réel" de la position du bus. Il nous reste encore quelques contraintes techniques à régler mais espérons une issue rapide.

Nous vous réitérons nos excuses et dans l'attente de votre retour concernant les précision de votre déplacement du 23 décembre dernier, nous restons à votre entière disposition.

Meilleures salutations.

Frédéric PONCET

[Texte des messages précédents masqué]

Johanna katsuraki <johannakatsuraki@hotmail.fr>
: INFO INFO <info@alsabusgex.com>

30 décembre 2019 à

Bonjour,
J'ai pris le bus 814 en direction de Coppet à l'arrêt Divonne-Les-Bains, douane P+R.
Et j'ai un abonnement tnc/swissnass mensuel

Envoyé en préfecture le 24/01/2022
Reçu en préfecture le 24/01/2022
Affiché le
ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

5LOW

Le 30 déc. 2019 à 16:40, INFO INFO <info@alsabusgex.com> a écrit :

[Texte des messages précédents masqué]

alsa.es



Antes de imprimir este correo electrónico, piense bien si es necesario hacerlo: El medio ambiente es cuestión de todos.

Este mensaje es confidencial y secreto y puede contener información privilegiada, estando dirigido exclusivamente a sus destinatarios. Si por un error ha recibido este mensaje no siendo su destinatario, por favor, notifíquelo al remitente y bórralo o destrúyalo de su sistema. Asimismo está prohibida su copia, distribución, reproducción y utilización, siendo responsable por las infracciones legales que puedan cometerse por su uso no autorizado. El emisor no se hace responsable de las consecuencias derivadas de la manipulación del contenido de este mensaje o de un uso ilícito del mismo, pudiendo reclamar ante los organismos oficiales las responsabilidades que correspondan.

10 janvier 2020 à 07:5

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: johanna katsuraki <johannakatsuraki@hotmail.fr>

Chère Madame,

Tout d'abord nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Concernant l'incident survenu le 23/12, nous souhaiterions vous rembourser la valeur de votre trajet sur la base d'un billet unitaire soit 3.60 CHF.

Ne pouvant le faire valoir sur un abonnement, nous pouvons effectuer le virement de cette somme sur un compte bancaire que vous voudrez bien nous transmettre, soit un bon de transport à faire valoir sur la ligne 814, sur le même trajet.

Dans l'attente de votre retour nous restons à votre entière disposition.

Bien à vous

[Texte des messages précédents masqué]

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

SLOW

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

14 Bus n'est pas arrivé

14 janvier 2020 à 19:3

Francisco Rodriguez <francisco.rodriguez.barrientos@gmail.com>
: info@alsabusgex.com

Monsieur, Madame, bonsoir,

J'ai voulais juste vous avertir que le bus 814, direction Maconnex, qui parte à 19:05 depuis Coppet, n'est pas arriver aujourd'hui (14 Janvier).

En plus c'est le dernier bus qui parte à Maconnex selon les nouvelles horaires. C'est vraiment inadmissible est il faut que ça n'arrive plus! On était une quinzaine de passagers qui attendait et il y avez trois personnes qui ont besoin d'y aller à Maconnex.

Il faut améliorer. Inadmissible.

Salutations,

M. Rodriguez

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le



ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

14 Bus n'est pas arrivé

16 janvier 2020 à 15:4

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: Francisco Rodriguez <francisco.rodriguez.barrientos@gmail.com>

Cher Monsieur,

Nous comprenons votre message et nous excusons du problème rencontré.

Malgré des véhicules neufs, nous avons eu un problème technique (électronique) sur le système d'ouverture et fermeture des portes, ce qui a généré un retard de 30 minutes environ.

Bien entendu cela ne nous épargne en aucun cas de notre responsabilité. Même si un incident peut arriver, il est de notre devoir de pouvoir en informer en temps réel nos passagers. Un système est en phase de paramétrages à ce sujet.

Enfin concernant l'incident d'hier, quel trajet auriez vous dû effectuer?

Meilleures salutations

Frédéric PONCET

[Texte des messages précédents masqué]

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le



ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

retard bus 814

messages

22 janvier 2020 à 07:2

Marouane Agnaou <marouane-1994@hotmail.ch>
: "info@alsabusgex.com" <info@alsabusgex.com>

Bonjour,

Je vous écris pour vous informer des nombreux retards du bus 814 à destination de coppet, les chauffeurs arrive à perdttemp avec déjà 5-6 minutes de retards ! C'est arrivé à mainte reprise de louter le train. C'est inadmissible !! Vos chauffeurs roulent lentement ! Faudrai vraiment que cela change ! Ou vous perdrez des clients !

Mes meilleures salutations

Marouane Agnaou

22 janvier 2020 à 09:4

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: Marouane Agnaou <marouane-1994@hotmail.ch>

Bonjour,

Merci pour cette information importante. Nous n'avions pas eu d'information à ce sujet. Pouvez vous juste nous préciser sur quel(s) horaire(s) le problème se pose. Idéalement si vous avez également les jours? Dans l'attente de votre retour.

Meilleures salutations

[Texte des messages précédents masqué]

Marouane Agnaou <marouane-1994@hotmail.ch>
: INFO INFO <info@alsabusgex.com>

Re-bonjour

Oui, alors le problème est dans les heures suivantes (départ pertemps) à : 7:07-7:37-8:07. Cela n'ai vraiment pas causé par les bouchons ou autre. C'est vraiment la lenteur des chauffeurs.

Mes meilleurs salutations

Marouane Agnaou

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]



Antes de imprimir este correo electrónico, piense bien si es necesario hacerlo: El medio ambiente es cuestión de todos.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

22 janvier 2020 à 09:4

Réclamation bus ligne 814

message

3 février 2020 à 07:3

sma Benlegrimet <asma.benlegrimet@gmail.com>
: info@alsabusgex.com

Bonjour

Je me permets de vous contacter suite à plusieurs retard de votre bus ligne 814 direction Coppet.

Le bus 814 arrive toujours avec quelques minutes de retard à chaque arrêt et accumule par la suite le retard.

On n'arrive jamais à l'heure 7h25 mais toujours entre 7h29 et 7h31. En une semaine j'ai raté 3 fois mon train ce qui décale toute ma journée et j'ai des horaires fixes que je dois respecter.

La situation actuelle est inacceptable et si elle continue je vais arrêter mon abonnement.

Merci de faire le nécessaire

Cordialement
Asma Benlegrimet

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le



ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

igne 814 - retard quotidien

messages

Bastien Lanteri <bastien.lanteri@gmail.com>
: info@alsabusgex.com

3 février 2020 à 07:3

Bonjour,

Je suis un usagé régulier du 814. Malheureusement le matin vos bus ne sont jamais à l'heure ! Les correspondances avec les trains à la gare de coppet sont quasi impossibles.

Au prix de l'abonnement cette situation qui est quotidienne est inacceptable.

L'amateurisme de vos chauffeurs de bus lié à une mauvaise gestion complique la vie de vos usagés.

Merci de trouver une solution

Cordialement

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: Bastien Lanteri <bastien.lanteri@gmail.com>

4 février 2020 à 18:2

Cher Monsieur,

Ce sujet a été porté à notre connaissance et nous nous efforçons (avec l'autorité déléguée de ce contrat) de trouver la meilleure solution possible.

Il est important de porter à votre connaissance que ABG ne détermine ni les conditions tarifaires, ni les horaires d'exploitations, qui sont définis dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

Les modifications dans l'organisation des zones Mobilis, le passage sous le fonctionnement du "Service Direct Suisse" pour les déplacements transfrontaliers, tous ces changements au 15 décembre dernier font que certains usagers ne peuvent toujours pas faire l'acquisition d'un abonnement ou d'un titre de transport via site ou l'application des CFF.

Il faut également prendre en considération qu'un délai de six mois est nécessaire entre la demande de l'entreprise pour vendre via le "swisspass" (seul support reconnu pour les abonnements) et la mise en ligne chez CFF....
Il en est de même concernant les horaires puisque qu'à ce jour nous devons déjà travailler sur les horaires ...2020 -2021.

Tout ceci complique donc considérablement la situation et implique un volume des ventes de titres de transport à bord des bus qui n'existait pas auparavant et qui ce qui génère une perte de temps.

De notre côté, l'autorité organisatrice est au courant de la situation, une solution interne pour la vente d'abonnements va-t-être également mise en place ces prochains jours de limiter la vente à bord....
Toutefois ce qui précède ne nous dédouane pas de nos obligations qualitatives vis à vis de nos usagers, bien au contraire. Mais dans le cas présent ce dysfonctionnement n'est pas de notre ressort.

Bien entendu si rien ne change - malgré les mises en place que nous allons faire au niveau de la vente, les éventuelles adaptations d'horaires si l'autorité organisatrice nous le demande - et que nous constatons encore un dysfonctionnement lié au professionnalisme de notre personnel, vous pouvez alors compter sur notre engagement à faire le nécessaire. Mais avant cela nous devons faire le nécessaire afin de mettre nos collaborateurs dans les meilleures conditions de travail possibles.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

.igne 814

auline Lacroix <paulinelacroix26@gmail.com>
: info@alsabusgex.com

11 février 2020 à 07:5

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car il y a un problème avec la ligne 814 entre Coppet et Divonne.

Avant que le Léman express n'entre en vigueur et que les horaires et lignes ne changent au 15 décembre 2019 tout allait bien. Depuis cette date, le matin nous ratons très souvent le train à Coppet car le bus est en retard. Alors que c'est quand même le but ! Vu l'augmentation des tarifs que nous avons subis je trouve que ce n'est pas correct d'offrir un tel service.

De plus, lorsque j'ai fait remarquer à un des chauffeurs ce matin (ligne 814, départ Divonne perd-temps à 7h37) qu'il ne faudrait pas perdre de temps avec les tickets car on était déjà en retard et que ce n'était pas la première fois, il a été très malpoli en demandant si je voulais prendre sa place, et qu'est-ce que je croyais, ce n'est pas un taxi etc. Non en effet c'est un chauffeur de bus et son but est de nous amener à un endroit précis à une heure précise. Par conséquent sa réflexion, et surtout son attitude extrêmement désagréable et malpolie, est inacceptable.

Nous avions avant de gentils chauffeurs toujours agréables et arrangeants, depuis le 15 décembre le service humain est catastrophique. Merci d'expliquer à vos employés que la politesse n'est pas un luxe dans un métier de service comme celui-ci. On paye plus, on est plus en retard, on loupe le train et en plus on se fait engueuler, c'est un comble !

Merci pour votre attention,
Cordialement,
Pauline Lacroix

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le



ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

igne 814

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
 : Pauline Lacroix <paulinelacroix26@gmail.com>

11 février 2020 à 13:3

Chère Madame,

Le sujet des horaires a été porté à notre connaissance et nous nous efforçons (avec l'autorité déléguée de ce contrat) de trouver la meilleure solution possible.

Il est important de préciser qu'ABG ne détermine ni les conditions tarifaires, ni les horaires d'exploitations, qui sont définis dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

Pour ce qui est des horaires et sauf erreur de notre part les services actuels de la ligne 814 sont identiques à ceux de 2019, ils ont été également renforcés par trois services supplémentaires en direction de Coppet (6.37 – 7.37 – 8.37 depuis l'arrêt Perdretemps).

Cependant les modifications dans l'organisation des zones Mobilis, ont impliqués le passage sous le fonctionnement du "Service Direct Suisse" (et ses conditions tarifaires) pour les déplacements transfrontaliers. Tous ces changements au 15 décembre dernier font que certains usagers ne peuvent toujours pas faire l'acquisition d'un abonnement ou d'un titre de transport via site ou l'application des CFF, Fairtiq....

Il faut également prendre en considération qu'un délai de six mois minimums est nécessaire (et imposé) pour toute modification d'horaires et tarifs afin que ceux-ci soient pris en compte dans le cadre du « Service Direct Suisse ».

Tout ceci implique donc considérablement la situation et implique un volume des ventes de titres de transport à bord des bus qui n'existait pas auparavant et qui génère une perte de temps.

De notre côté, l'autorité organisatrice est au courant de la situation, une solution interne pour la vente d'abonnements va-t-elle être mise en place ces prochains jours afin de limiter la vente à bord et essayer de limiter le retard. Mais en tout état de cause tout usager doit être muni d'un titre de transport pour circuler, et obligation est faite aux conducteurs de délivrer un billet si un passager le demande.

Toutefois ce qui précède ne nous dédouane pas de nos obligations qualitatives vis à vis des usagers, bien au contraire. Les propos tenus par le conducteur ne sont en aucun cas acceptables et ne sont aucunement conformes à ce que vous êtes en droit d'exiger d'un service public, et à ce que nous exigeons de leur part y compris si les conditions d'exploitation peuvent s'avérer délicates en ce qui concerne les horaires. Le collaborateur mis en cause se verra rappeler les règles de base que sont la politesse, courtoisie, et l'entregent. Éléments de base du respect entre personnes éduquées et si nous constatons encore un dysfonctionnement lié au professionnalisme de notre personnel, vous pouvez alors compter sur notre engagement à faire le nécessaire.

Conscients des désagréments causés, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

Frédéric PONCET

[Texte des messages précédents masqué]

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

ID: 074-200006450-20220120-0222-DE

5LOW

éclatement

messages

uper-jean <jp.lauper@orange.fr>
: "info@alsabusgex.com" <info@alsabusgex.com>

18 février 2020 à 17:5

Bonjour ,j'avais prévu ce matin 18 février a 8 h de prendre le bus 818 a l'arrêt nyon hôpital pour revenir a divonne ,première anomalie il n'y a pas de panneau indiquant l'arrêt du bus 818 ?????? je décide d'aller a pied a la gare de nyon ,et la ,deuxième anomalie je prend un billet au distributeur , 9 frs ?????,vous avez une bonne méthode pour dissuader les gens de prendre le bus

Provenance : [Courrier](#) pour Windows 10

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: lauper-jean <jp.lauper@orange.fr>

18 février 2020 à 18:2

Cher Monsieur,

Effectivement, concernant l'arrêt "hôpital" nous sommes contraint d'attendre que les services de voiries fassent le nécessaire. Nous avons également fait remonter l'information pour au minimum obtenir un arrêt provisoire ou simplement un emplacement afin d'afficher nos horaires.

Pour ce qui concerne le tarif,à quel distributeur avez vous achetez votre billet? dans notre bus?

A avec l'arrivée du Léman Express et certaines modifications de découpage des zones tarifaires les prix ont effectivement augmentés, mais le tarif de 9 frs ne correspond absolument pas au prix d'un billet unitaire entre Coppet Gare et Divonne. Le prix est de 5.20 sfr.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition.

Frédéric PONCET

[Texte des messages précédents masqué]

ean-Philippe LAUPER <jp.lauper@orange.fr>
répondre à : Jean-Philippe LAUPER <jp.lauper@orange.fr>
: INFO INFO <info@alsabusgex.com>

19 février 2020 à

Envoyé en préfecture le 24/01/2022
Reçu en préfecture le 24/01/2022
Affiché le
ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

5LO

joint)

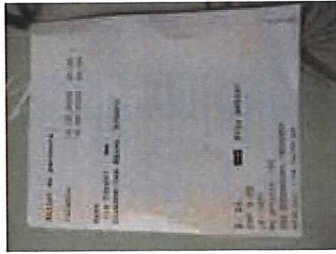
envoyé : 18 février 2020 à 18:26
de : INFO INFO <info@alsabusgex.com>
à : lauper-jean <jp.lauper@orange.fr>
objet : Re: réclamation

[Texte des messages précédents masqué]



Antes de imprimir este correo electrónico, piense bien si es necesario hacerlo: El medio ambiente es cuestión de todos.

Este mensaje es confidencial y secreto y puede contener información privilegiada, estando dirigido exclusivamente a sus destinatarios. Si por un error ha recibido este mensaje no siendo su destinatario, por favor, notifíquelo al remitente y bórralo o destrúvalo de su sistema. Asimismo está prohibida su copia, distribución, almacenamiento, reproducción y utilización, siendo responsable por las infracciones legales que puedan cometerse por su uso no autorizado. El emisor no se hace responsable de las consecuencias derivadas de la manipulación del contenido de este mensaje o de un uso ilícito del mismo, pudiendo reclamar ante los organismos oficiales las responsabilidades que correspondan.



DSCN1012.JPG
2480K

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: Jean-Philippe LAUPER <jp.lauper@orange.fr>

Bonjour Monsieur Lauper,

Effectivement !

La ligne transfrontalière 818 sera intégrée dans les distributeurs de ventes qu'à partir du 1er juin 2020. Jusqu'à cette date, le distributeur calcule l'itinéraire avec les données qu'il connaît.

Dans votre cas, comme il ne connaît pas la ligne 818, il a calculé le trajet Nyon - Divonne en faisant Nyon - Coppet en train + Coppet - Divonne avec ligne 814. De ce fait une partie des 9 chf correspond au trajet en train et l'autre au trajet en bus.

Par conséquent et jusqu'au premier juin si vous devez utiliser la ligne 818, prenez votre titre de transport directement auprès du conducteur. cela vous garantira le juste prix de 5.20 chf.

Afin de vous éviter toutes démarches auprès des TPN, si vous le désirez, nous vous proposons de vous rembourser la différence de 3.8 CHF.

N'hésitez donc pas à nous transmettre vos coordonnées bancaires afin que nous puissions effectuer le virement correspondant.

D'autre part, si vous devez à nouveau prendre le bus 818 à nyon hôpital, restez sur place sans problème, même si l'arrêt n'est pas encore matérialisé.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

510x

20 février 2020 à 18:26

igne 814

Quentin Laurent <qlaurent115@aol.com>
: info@alsabusgex.com

5 mars 2020 à 07:1

Bonjour,

Je suis voyageur quotidiennement sur la ligne 814 entre Gex et Coppet.

Depuis que votre entreprise a repris l'exploitation de cette ligne, les problèmes s'accumulent, cela devient difficilement supportable. Voici une liste non exhaustive :

- retards à l'arrivée à Coppet le matin 60% du temps, engrangeant régulièrement des problèmes de correspondance avec les CFF
 - en février, par deux fois en une semaine, panne de batterie en gare de Coppet et bus qui ne daigne pas informer les passagers de quoi que ce soit
 - également en février, ainsi que ce matin, une porte qui refuse de se fermer et un chauffeur qui passe 10 minutes à insister sur le bouton de fermeture sans solutionner quoique ce soit, et donc une dizaine de minutes de retard qui me permettent d'écrire ce mail, puisque je vais de toute façon rater mon train et être en retard à une réunion importante.
- Tout cela en moins de trois mois, vous conviendrez que cela commence à faire beaucoup, considérant le prix des abonnements que nous payons.

En espérant que ces problèmes ne perdurent pas dans le temps,
Bien cordialement,
Quentin Laurent

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le



ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

igne 814

10 mars 2020 à 18:1

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: Quentin Laurent <qlaurent115@aol.com>

Cher Monsieur,

Nous prenons note de votre message et nous excusons des désagréments occasionnés, mais plus que la reprise par notre société de l'exploitation de la ligne, ce sont les modifications apportées dans le fonctionnement même de la ligne qui influent sur les temps de trajets.
A titre d'exemple, les nouvelles conditions tarifaires (11 tarifs différents sur la ligne Gex-Divonne contre 2 auparavant) font que nous constatons une perte de temps (émission du billet & rendu monnaie) au moment de la vente des billets unitaires dans les bus. Il suffit parfois de peu ...8 billets vendus sur un service en heures de pointes à hauteur de 20 secondes de plus par billet génère déjà un retard de 2 mn 30 sur le temps de trajet théorique...sur un horaire déjà serré.
Pour ce qui est des horaires, nous faisons suivre l'ensemble des "remontées" faites par les usagers à l'autorité organisatrice délégante, mais que ce soit en sur les tarifs et/ou les horaires, ABG ne dispose d'aucune légitimité pour effectuer de sa propre initiative des modifications. Celles-ci ne peuvent se faire que dans le cadre contractuel qui lie ABG et l'autorité délégante.

Nous travaillons actuellement activement avec le GLCT afin d'apporter dans les meilleurs délais une réponse concrète aux usagers.

Concernant les autres points techniques cités, nous vous confirmons avoir eu deux jours de suite un problème - non pas sur les batteries - mais sur le système d'hybridation des bus. Dans ce cas de figure impossible de démarrer et ou de circuler si cela arrive en roulant, et surtout aucun signe avant-coureur.

Bien entendu tout ce qui précède ne nous dédouane absolument pas de nos obligations contractuelles et donc qualitatives, bien au contraire, mais pour l'instant nous ne pouvons que nous efforcer de limiter aux mieux les désagréments liés au temps de trajet.

Nous nous excusons à nouveau des désagréments causés et restons bien entendu à votre entière disposition.

Meilleures salutations.

[Texte des messages précédents masqué]

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

wd: Retard de vous bus

atrick Malagoli <p.malagoli@pogar.ch>
: info@alsabusgex.com
ic : contact@transports-transfrontaliers.org

5 mars 2020 à 10:0

Début du message réexpédié :

De: Patrick Malagoli <p.malagoli@pogar.ch>
Objet: Retard de vous bus
Date: 5 mars 2020 à 09:08:20 UTC+1
À: info@tpmov.ch

Messieurs,

Nous habitons à Commugny.

Ma fille a un abonnement pour se rendre à l'école et utilise votre bus qui l'emmène à la gare de Coppet, bus immatriculé en France.

Depuis quelque temps ce bus est de moins en moins souvent à l'heure et ma fille manque son train, ce qui fait qu'elle arrive en retard à l'école.

Cette situation n'est plus acceptable surtout au vue du courrier que j'ai reçu hier de l'école.

Je vous demande de prendre des mesures rapidement afin de respecter vos horaires pour que cela n'engendre pas d'autre courrier de l'école.

Recevez, Messieurs, mes meilleures salutations.

Patrick Malagoli

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le



ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

2 pièces jointes



pogar-signature.jpg
15K

 scan 7.pdf
960K

wd: Retard de vous bus

10 mars 2020 à 18:4

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: Patrick Malagoli <p.malagoli@pogar.ch>

Cher Monsieur,

Nous prenons note de votre message et nous excusons des désagréments occasionnés, mais plus que la reprise par notre société de l'exploitation de la ligne, ce sont les modifications apportées dans le fonctionnement même de la ligne qui influent sur les temps de trajets.
A titre d'exemple, les nouvelles conditions tarifaires (11 tarifs différents sur la ligne Gex-Divonne contre 2 auparavant) font que nous constatons une perte de temps (émission du billet & rendu monnaie) au moment de la vente des billets unitaires dans les bus. Il suffit parfois de peu ...8 billets vendus sur un service en heures de pointes à hauteur de 20 secondes de plus par billet génère déjà un retard de 2 mn 30 sur le temps de trajet théorique...sur un horaire déjà serré.
En ce qui concerne votre enfant, quels sont les jours de retards et quel horaire de la ligne utilise t-elle?

Pour ce qui est des horaires, nous faisons suivre l'ensemble des "remontées" faites par les usagers à l'autorité organisatrice délégante, mais que ce soit en sur les tarifs et/ou les horaires, ABG ne dispose d'aucune légitimité pour effectuer de sa propre initiative des modifications. Celles-ci ne peuvent se faire que dans le cadre contractuel qui lie ABG et l'autorité délégante.

Enfin nous travaillons actuellement activement avec le GLCT afin d'apporter dans les meilleurs délais une réponse concrète aux usagers afin que chacun puisse s'organiser mais pour l'instant nous faisons de notre mieux pour limiter tous ces désagréments.

Meilleurs salutations

Patrick Malagoli

[Texte des messages précédents masqué]
[Texte des messages précédents masqué]

Envoyé en préfecture le 24/01/2022
Reçu en préfecture le 24/01/2022
Affiché le 
ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

Retard

messages

11 août 2020 à 19:3

amuel Verdan <verdan.samuel01@gmail.com>
: info@alsabusgex.com

Bonjour,
J'ai voulu prendre le bus ce soir à 17h02 sauf qu'il n'est jamais arrivé et j'ai du attendre 1 heure celui de 18h02 alors que j'avais rendez vous à 18h sur gex, on était 3 trois à attendre sans aucun renseignement je trouve pas cela correcte

24 août 2020 à 12:1

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: Samuel Verdan <verdan.samuel01@gmail.com>

Bonjour,
D'abord désolé pour la réponse tardive.
En effet, nous avons un panne sur le véhicule concerné et le temps de remplacement a produit le retard.
Nous sommes navré pour cet incident et travaillons pour réduire au maximum les incidences sur réseau.

Avec mes meilleures salutations
ABG
[Texte des messages précédents masqué]

24 août 2020 à 17:5

amuel Verdan <verdan.samuel01@gmail.com>
: INFO INFO <info@alsabusgex.com>

Bonjour,
Je vous remercie pour la réponse
Cordialement.

[Texte des messages précédents masqué]
[Texte des messages précédents masqué]



Antes de imprimir este correo electrónico, piense bien si es necesario hacerlo: El medio ambiente es cuestión de todos.

Este mensaje es confidencial y secreto y puede contener información privilegiada, estando dirigido exclusivamente a sus destinatarios. Si por un error ha recibido este mensaje no siendo su destinatario, por favor, notifíquese al remitente por correo electrónico o destrúyalo de su sistema. Asimismo está prohibida su copia, distribución, almacenamiento, reproducción y utilización, siendo responsable por las infracciones legales que puedan cometerse por su uso no autorizado. El emisor no hace responsable de las consecuencias derivadas de la manipulación del contenido de este mensaje o de un uso ilícito del mismo, pudiendo reclamar ante los organismos oficiales las responsabilidades que correspondan.

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

5LOX

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

Bus 814 - ligne direction coppet - 28.10.2020

lapier Rodolphe SBB CFF FFS <rodolphe.clapier@sbb.ch>
: "info@alsabusgex.com" <info@alsabusgex.com>

28 octobre 2020 à 10:1

Madame, monsieur

06h16 - ce matin j'ai du appuyer sur le bouton de la porte du milieu pour acceder au bus.

En plein Covid il serait bien que le chauffeur ouvre a chaque arret systematiquement la porte du milieu

Téléchargez [Outlook pour Android](#)
Meilleures salutations

R.Clapier

Bus 814 - ligne direction coppet - 28.10.2020

INFO INFO <info@alsabusgex.com>

: Clapier Rodolphe SBB CFF FFS <rodolphe.clapier@sbb.ch>

3 décembre 2020 à 13:1

Cher Monsieur,

Tout d'abord toutes nos excuses pour le délai de réponse, votre message ayant été classé dans nos spams.

Suite à celui-ci, nous avons sensibilisé nos conducteurs sur ce sujet et leur avons demandé d'être attentif dans les situations où il y a juste des usagers à la montée. Situation dans laquelle il doivent être en mesure d'activer manuellement l'ouverture des portes, ce qui s'avère plus compliqué pour la demande d'arrêt et la descente du bus.

Bien cordialement

[Texte des messages précédents masqué]

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le



ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

e bus ne s'est pas arrêté

audrey Semain <audrey.semain@gmail.com>
: info@alsabusgex.com

17 novembre 2020 à 07:3

Bonjour,

Je prends le bus 814, 4 jours par semaine, pour aller et revenir du travail. Ce matin, le bus qui doit passer à l'arrêt Arbère à 7h01, est passé devant moi, lorsque je traversais le passage piétons au rond point. Il était 6h59, soit 2 minutes avant son heure de passage, il n'y avait personne à l'arrêt et le bus ne s'est pas arrêté. J'ai couru de l'arrêt de Arbère jusqu'à l'arrêt ancienne gare, parce que je ne me lève à 6h du matin, en devant préparer mes deux enfants, pour rater mon bus pour aller au travail. Le prochain bus passe 30 minutes après, c'est pas comme si c'était 5 minutes après, et j'arrive en retard au travail.

En arrivant dans le bus à Arbère, une autre dame qui prend d'habitude le bus au même arrêt que moi à la même heure, avait couru également jusqu'à l'ancienne gare pour attraper son bus.

Franchement je suis hors de moi à 7h du matin de devoir me taper un sprint pour prendre mon bus, en tenue et chaussures de travail, rentrer dans le bus essoufflée avec un masque qui m'empêche de respirer. Je suis vraiment énervée.

Je suis allée voir le chauffeur, ainsi que cette dame qui a couru également. Pour lui, il est passé à 59, comme il n'y avait personne il ne s'est pas arrêté. Je suis remontée, donc évidemment je balance la situation, je suis sûre que ce monsieur pensait faire correctement son travail, j'imagine que ceux sont les directives de ABG. Quoi qu'il en soit je me passerais bien de ce genre de situation dès le matin. En plus il y a je pense 3 semaines, un vendredi matin il me semble, le bus à la même heure n'est pas du tout passé. On était encore avec toutes ces personnes qui attendaient un bus qui n'est jamais venu.

Merci de prendre en considération mon e-mail et de veiller ainsi au respect des horaires du bus.

Meilleures Salutations,

Audrey Semain,
06 63 85 10 00

Envoyé de mon iPhone

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

e bus ne s'est pas arrêté

Audrey Semain <audrey.semain@gmail.com>
 : Audrey Semain <audrey.semain@gmail.com>
 ic : info@alsabusgex.com

19 novembre 2020 à 17:4

Bonjour,

Je n'ai pas de réponse de votre part concernant mon e-mail précédent et il se trouve que ce soir, le bus 814 qui doit faire Coppet, Divonne, est arrivé à 17h44 au lieu de 17h35. J'ai commencé à écrire cet e-mail parce que ça m'est déjà arrivé que le bus ne passe pas et j'appréhendais qu'il ne vienne pas du tout. Je reste malgré tout en retard pour récupérer mes enfants chez la nounou.

N'hésitez pas à revenir vers moi concernant mon précédent e-mail.

Meilleures Salutations.

Envoyé de mon iPhone

> Le 17 nov. 2020 à 07:35, Audrey Semain <audrey.semain@gmail.com> a écrit :

>

> Bonjour,

[Texte des messages précédents masqué]

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

SLOW

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

Le bus ne s'est pas arrêté

INFO INFO <info@alsabusgex.com>
: Audrey Semain <audrey.semain@gmail.com>

20 novembre 2020 à 16:1

Bonjour Madame,
Nous sommes désolés pour ce contretemps, dans notre système le conducteur est bien passé à 07h01 et s'il y a une personne il ne s'arrête pas aux arrêts.
Par contre, on va faire un contrôle GPS pour une éventuelle différence de +/- 1 ou 2 minutes..
Les conducteurs ont la direction de respecter l'heure de passage à l'arrêt.
Nous nous excusons pour le dérangement occasionné.
Cordialement.
ABG
Lula
[Texte des messages précédents masqué]

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le

SLOW

ID : 074-200006450-20220120-0222-DE

:onduite dangereuse bus 814

message

EPIN Loïc <loiclepin@gmail.com>
: info@alsabusgex.com

15 février 2020 à 21:1

Bonjour,

nous avons eu le bus 814 devant nous entre sauergrny et divonne le 15/02/2020 vers 20h50 La route était déserte mais le bus n'a pas dépassé 40 km/s alors que nous sommes passés sur des tronçons à plus de 70 km/h. cela à provoqué des dépassements dangereux par d'autres automobilistes.
Pour notre part, nous n'avons pas pu le dépasser car il roulait au milieu de la route lorsque nous aurions eu l'opportunité de le dépasser.

Avez vous une explication à ce comportement ? la plaque d'immatriculation était la FM-274-HJ

Un transport en commune est conduit par un professionnel.Rouler trop vite ou pas assez vite sont deux comportements dangereux et accidentogène

Cordialement

Loïc Lepin

Envoyé en préfecture le 24/01/2022

Reçu en préfecture le 24/01/2022

Affiché le



ID : 074-200006450-20220120-0222-DE